QUI SONT LES AIDANTS?



8 à 11 millions d'aidants en France



57 % des aidants **sont des femmes**



66 % des aidants **exercent une activité professionnelle** (ou sont en apprentissage)



33% des aidants sont des retraités ou préretraités



NOTRE ZONE D'INTERVENTION



RENCONTRES À DOMICILE OU À TOUT LIEU À VOTRE CONVENANCE

NOUS CONTACTER

Une équipe de professionnels à votre écoute répondent à vos besoins

Nos bureaux situés à Bourg-en-Bresse sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 A 17h



Par mail

plateformerepit01@apajh.asso.fr



Sur notre blog

http://apajhetvous.apajh.org/ plateformederepitdelain



Par téléphone

06 49 42 85 66 - 06 49 42 86 17 ou 04 74 22 99 99



PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RÉPIT DE L'AIN



ACCOMPAGNEMENT
DES AIDANTS D'ENFANTS
OU ADULTES
EN SITUATION DE HANDICAP

Secrétariat : **04 74 22 99 99**Professionnels : **06 49 42 85 66**ou **06 49 42 86 17**



QUI SONT LES AIDANTS?

Un aidant est un proche : un parent, conjoint, famille, frère, sœur... investi dans l'aide au quotidien d'un enfant ou d'un adulte en situation de handicap.

QU'EST-CE QUE PEUT ÊTRE LE RÉPIT POUR VOUS ?

J'ai besoin d'aide pour le dossier MDPH

Je ne sais pas vers qui me diriger pour parler de ma situation, je suis épuisé

> J'ai un enfant en situation de handicap. Je cherche une solution pour aller à mes rendez-vous médicaux

Je ne sais pas comment faire avec mon fils en situation de handicap de 28 ans

J'ai 16 ans et j'aide ma mère en situation de handicap

J'ai besoin de mieux comprendre le handicap de mon enfant et je voudrais faire une formation

Je suis aidant de mon enfant en situation de handicap et de mes parents vieillissants

QUI SOMMES-NOUS?

La plateforme est un dispositif destiné aux aidants de personne(s) en situation de handicap, enfants et adultes habitant le département de l'Ain

NOS MISSIONS

- Répondre à vos besoins d'information, d'écoute et de conseils
- Vous soutenir dans la mise en place d'un projet de répit
- Vous guider dans les démarches administratives et auprès des partenaires adaptés : MDPH, aide à domicile, établissements médicaux sociaux, école...
- Vous soutenir dans votre vie sociale, relationnelle et professionnelle
- Etre un lieu ressource pour les professionnels







QU'EST CE QUE LA FÉDÉRATION APAJH ?

Créée en 1962, la Fédération APAJH association militante et gestionnaire, est le premier organisme en France à considérer et accompagner toutes les situations de handicap, à tous les âges de la vie. C'est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis 1974.



Laïcité



Solidarité



Citoyenneté



Près 700 de







